

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES
Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

N°51/21

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 23	Votants 27
Date de Convocation	1 ^{er} septembre 2021		
Séance du	7 septembre 2021		
<p>Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire,</p> <p>Etaient présents : J.Ch. MORICONI – H. BARBAROS – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – F. VÉLU – A. CORDERO – M. BAYLAC-LUQUET – G. CASAS – A. LOPEZ – A. BERNARD – J.M. THOBOIS – E. BREBION – T. RENARD – D. CREN – V. GUILLEMIN – P. MARECHAUX – M. MARTIN – F. PLUJA – M. SANDRAS-MACH – J. BADIE – P. WADIH – N. COLELLA – P. DONOT</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : A. BAUER à J.Ch. MORICONI – C. LEVY à G. CASAS – C. BALDO à D. CREN – F. PORTELA à V. GUILLEMIN</p> <p>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Henri BARBAROS</p>			

OBJET : Convention tripartite : Autorisation d'occupation du domaine pour la gestion de compétence « infrastructures de charges pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables » avec le SYDEEL et PMMCU

Monsieur le Maire présente le projet de convention à passer avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (PMMCU) et le SYDEEL 66 en vue de mettre à disposition du SYDEEL le domaine public nécessaire à la gestion de sa compétence relative aux bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides.

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur cette convention.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la convention ci-jointe à passer avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine et le SYDEEL 66 en vue de mettre à disposition du SYDEEL le domaine public nécessaire à la gestion de sa compétence relative aux bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides ;

REÇU EN PREFECTURE

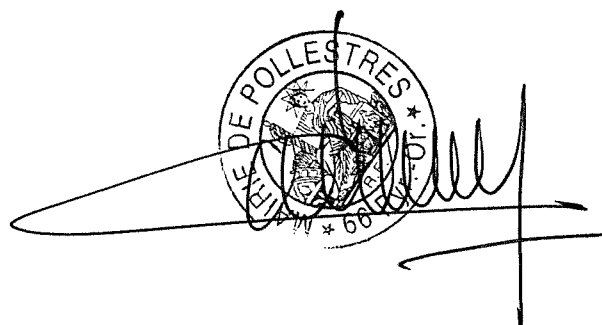
Le 08/09/2021

Application agréée E.legalite.com

- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,
Jean-Charles MORICONI



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le
Publication ou Notification
Le

REÇU EN PREFECTURE

le 08/09/2021

Application agréée Elogaite.com

99_DE-066-216601443-20210907-51_21-DE